

AVIS PUBLIC

Avis de vente pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Sandra Boucher, en sa qualité de secrétaire-trésorière par intérim de la MRC de La Jacques-Cartier, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, selon les dispositions du *Code municipal du Québec*, au bureau de la MRC de La Jacques-Cartier, 60, rue Saint-Patrick, Shannon (Québec) G0A 4N0, le jeudi 11 mai 2017, à 10 h, pour satisfaire aux taxes municipales et scolaires impayées, avec intérêts et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente (selon les sommes qui seront dues au moment du paiement).

Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury		
Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble	Matricule et lot(s) ¹	Taxes dues * (Taxes municipales, capital et intérêts au 20 février 2017) (Taxes scolaires, capital et intérêts au 31 décembre 2016)
René Cyr Marie-Claude Guay 1415, route Tewkesbury Stoneham-et-Tewkesbury	3507-65-7490-0-000-0000 1 240-974 (Avec bâtiment)	5 704,49 \$
François Plamondon 1803, route Tewkesbury Stoneham-et-Tewkesbury	3508-04-1104-0-000-0000 1 827 992, 2 191 279 (Avec bâtiment)	3 723,37 \$
Richard Lachance 116, chemin du Manoir Stoneham-et-Tewkesbury	3803-86-5055-0-000-0000 1 242 050 (Avec bâtiment)	4 092,19 \$
Vincent Hamel 27, chemin de l'Aigle Stoneham-et-Tewkesbury	3807-86-4289-0-000-0000 3 985 778 (Avec bâtiment)	5 022,70 \$
Félix Mercier 169, chemin des Affluents Stoneham-et-Tewkesbury	3808-43-7765-0-000-0000 4 784 083 (Avec bâtiment)	7 533,70 \$
Jean Robitaille 2632, rue Clément Stoneham-et-Tewkesbury	3900-58-9439-0-000-0000 1 242 203 (Sans bâtiment)	86,55 \$
Éric Gagnon Sabrina Clitandre 103 1 – 103 2, chemin Leclerc Stoneham-et-Tewkesbury	3901-44-0463-0-000-0000 3 812 350 (Avec bâtiment)	5 119,60 \$
Hélène Joseph 27, chemin de la Coulée Stoneham-et-Tewkesbury	4007-26-0266-0-000-0000 4 459 059 (Avec bâtiment)	7 394,77 \$
María De La Paz Franco 363, 1 ^{re} Avenue Stoneham-et-Tewkesbury	4010-93-9568-0-000-0000 1 828 685 (Avec bâtiment)	1 858,62 \$
Joyce Haire Boulevard Talbot Stoneham-et-Tewkesbury	4012-92-1009-0-000-0000 2 110 342 (Sans bâtiment)	792,84 \$
Caroline Comeau Boulevard Talbot Stoneham-et-Tewkesbury	4016-38-9283-0-000-0000 2 110 322 (Sans bâtiment)	2 047,03 \$
Guy Giroux	4018-26-8289-0-000-0000 AD / 364-P (Sans bâtiment)	102,09 \$
Succession M-Louise Maltais A/S Claude Plamondon Boulevard Talbot Stoneham-et-Tewkesbury	4112-01-4915-0-000-0000 1 829 649 (Sans bâtiment)	514,38 \$

Municipalité de Lac-Beauport		
Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble	Matricule et lot(s) ¹	Taxes dues * (capital et intérêts au 20 février 2017)
9246-2878 Québec inc. A/S Marc Mingelbier 101, chemin de la Vallée Lac-Beauport	4403-31-3989 1 496 873 (Avec bâtiment)	84 794,32 \$

Municipalité de Shannon		
Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble	Matricule et lot(s) ²	Taxes dues * (capital et intérêts au 16 février 2017)
Claude Laflamme 235, chemin de Wexford Shannon	2295-65-0725-0-000-0000 4 367 049 (Avec bâtiment)	4 776,23 \$

¹ Tous les lots décrits font partie du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

² Tous les lots décrits font partie du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf.

*Certains frais s'ajouteront à ce montant et ils seront annoncés au moment de la vente.

Conditions pour enchérir :

Personne physique : (pièce d'identité)

- Nom
- Date et lieu de naissance
- Adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu
- Mandat ou procuration si elle représente une autre personne physique

Personne morale :

- Nom
- Forme juridique et loi constitutive
- Adresse complète et postale du siège social, s'il y a lieu

ET

Pour le représentant d'une personne morale : (pièce d'identité)

- Nom
- Qualité du représentant (mandataire)
- Copie de la pièce justificative l'autorisant à agir (ex : résolution, mandat, procuration ou autre)

Mode de paiement :

Paiement complet dès l'adjudication :

- Argent comptant
- Mandat poste, traite ou mandat bancaire ou chèque visé fait à l'ordre de MRC de La Jacques-Cartier

Pour éviter la vente de l'immeuble, un paiement complet (capital, intérêts et frais) doit être fait directement à la MRC de La Jacques-Cartier.

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date d'adjudication (art. 1057 et suivants du *Code municipal*).

Donné à Shannon, ce 18 mars 2017

Sandra Boucher
Secrétaire-trésorière par intérim
MRC de La Jacques-Cartier